



## AVIS DE CONVOCATION

### *Assemblée générale annuelle*

Les membres de la Chaudronnée de l'Estrie sont invités  
à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

**Vendredi 21 juin 2019 à 15 h**

À la Chaudronnée de l'Estrie, 470 Bowen Sud dans la Salle Luc-Péladeau  
Un buffet sera servi vers 17h pour les personnes participantes à l'AGA  
La fin de l'assemblée est prévue vers 19h.

#### **Ordre du jour proposé**

---

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nominations :
  - 2.1 À la présidence d'assemblée
  - 2.2 Au secrétariat d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2018
  - 4.1 Adoption du procès-verbal
  - 4.2 Suivi du procès-verbal
5. Rapport de la présidence
6. Message de la coordination
7. Activités :
  - 7.1 Rapport d'activités du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019
  - 7.2 Perspectives d'actions du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020
8. Finances
  - 8.1 États financiers 2018-2019
  - 8.2 Prévisions budgétaires 2019-2020
  - 8.3 Nomination à la vérification
9. Élection des membres du conseil d'administration
  - 9.1 Nominations à la présidence et au secrétariat d'élection
  - 9.2 Période de mises en nomination et vote si nécessaire
  - 9.3 Entériner le choix du représentant des personnes employées au conseil d'administration
10. Autres points
11. Levée de l'assemblée générale annuelle